

## Communiqué

### *Cherchez l'erreur !*

Mercredi 3 août, *Nice Matin* titrait : « **Le camp illégal du port doit être démantelé** »

Christian Estrosi a annoncé hier qu'il avait obtenu gain de cause auprès du tribunal administratif. Le préfet lui a accordé le concours de la force publique sous 48 heures. Il va faire démanteler plusieurs autres campements illégaux dont ceux du port et **celui de l'autopont St-Augustin « où il y a beaucoup d'enfants »**.

*Nice Matin* donne aussi la parole à un jeune Guinéen famélique qui vit ici depuis 6 mois

« J'avais des rêves de la France, travailler, gagner un appartement, mais personne ne lit nos dossiers, personne ne croit notre histoire... J'ai la rage, regarde la chaleur qu'il fait, **regarde tu crois qu'on est heureux ici ? qu'on est là pour le plaisir ? On vit comme des chiens sans eau, sans rien... On est des êtres humains** ».

**Vendredi 5 août, le même quotidien titrait « Il laisse son chien sur son balcon pendant des jours.**

Au Mont Boron, malgré les fortes chaleurs, le propriétaire d'un chien de type Rottweiler le laissait **en plein soleil sans boire ni manger : il a été placé en garde à vue et l'animal récupéré.**

**Quand mettra-t-on autant de zèle pour trouver des solutions pour les exilé-e-s ?**

Les moyens répressifs se multiplient plutôt que de respecter une des promesses d'Emmanuel Macron, faite dès juillet 2017 : « plus personne dans les rues » !

**Quand nos élus seront-ils condamnés pour non respect des Droits de l'Homme et sanctionnés par leurs électeurs?**

*Roya citoyenne, le 8/8/22*

